

ANALYSE NEUROLINGUISTIQUE DES CINQ TEMPS DE L'INDICATIF FRANÇAIS: PASSE SIMPLE, IMPARFAIT, PRESENT, CONDITIONNEL, FUTUR.

M. Toussaint

I. TROIS PRINCIPES ET UN POSTULAT.

La présente étude se situe dans une perspective **structuraliste**, dans la mesure où on y analyse les **rapports** qu'entretiennent différents **éléments** — les temps — au sein d'un **ensemble** — l'indicatif. Comme dans une description structurale classique, chaque rapport est défini à l'aide d'un nombre très réduit (un ou deux) d'**outils opérationnels** pour satisfaire au principe de **simplicité** et répondre plus sûrement à celui de **cohérence**.

Toutefois, cette étude se présente comme un dépassement du structuralisme, les structures linguistiques n'étant plus établies au niveau tardif du discours constitué (écrit ou oral), mais saisies dans leur réalité corticocérébrale, au niveau du discours à constituer et se constituant, au moment de l'acte de langage qui précède la prise de conscience.

Ainsi, les éléments de signification d'un mot, par exemple les signifiés attachés aux désinences temporelles, vont pouvoir être ramenés à leurs conditions **neurolinguistiques**, et décrits non plus seulement en termes de sémantique mais aussi en termes de physique.

Postulat. Dans cette optique **générative**,

un **ELEMENT**

d'une **STRUCTURE**

SEMANTIQUE

ne peut pas être autre chose

qu'un **MOMENT**

d'une **OPERATION**

NEURONIQUE

et les **outils opératoires** les coordonnées **spatio-temporelles** du mouvement neurolinguistique appréhendé en première approximation à l'aide d'un modèle mathématique.

En conséquence, et pour donner un exemple, tous les effets de sens d'un imparfait sont inscrits dans sa **position** au sein de l'opération génératrice des éléments verbo-temporels; position définie par un temps opératif (autrement dit par une consommation d'énergie), une vitesse et un sens de déplacement liés à la nature du mouvement générateur.

Dans l'étude qui va suivre, on procédera principalement par induction en reconstituant le mouvement neurolinguistique à partir des emplois des cinq temps de l'indicatif.

II. ANALYSE NEURO-SEMANTIQUE

A. Ordre et grandeurs neurolinguistiques des cinq temps de l'indicatif

On appellera **saisie** le moment et la position correspondante où, dans l'opération génératrice, l'élément dont on veut faire usage est saisi, généré.

Si on peut dire que telle action a lieu **avant** telle autre et que celle-là est passée par rapport à celle-ci, c'est que nous pensons le passé comme un **avant** et le futur comme un **après**. Ce qui implique l'ordre neurolinguistique suivant, la réalité sémantique n'étant pas autre chose que la prise de conscience d'une réalité neurolinguistique (postulat),

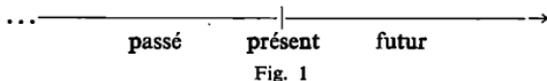


Fig. 1

le présent étant nécessairement, en première approximation, l'élément engendré au passage de la limite passé-futur.

D'où vient que *Le 29 octobre 1854, à Charleville, naissait Arthur Rimbaud* relate un fait inséré dans contexte historique tout en évoquant la suite des événements qui allaient suivre cette naissance (l'inversion du sujet est une conséquence non nécessaire de cette valeur de l'imparfait), alors que *Arthur Rimbaud naquit à Charleville le 29 octobre 1854* isole l'événement sans qu'il soit possible d'en percevoir la durée?

L'imparfait peut être **prospectif**, comme c'est ici le cas, et parce qu'il est **au-delà** du passé simple, et parce que dans l'acte de génération des éléments temporels il est une saisie „longue“, c'est-à-dire une saisie analysable en un avant et un après, assises matérielles (neurolinguistiques) qui engendrent l'impression de durée, d'écoulement de temps.

Il s'ensuit que le passé simple ne restituant pas l'impression de durée est une saisie „courte“, c'est-à-dire insécable. On la représentera par un point. L'événement relaté à l'aide de ce temps contradictoire — il dit le temps écoulé, le passé, mais nie la durée en ne l'exprimant pas — ne pourra donc presque jamais évoquer, à lui seul, l'habitude, la répétition, ni se construire avec le mot **déjà**, lequel implique un écoulement de temps. (Dans le langage parlé, la substitution du „passé composé“ au „passé simple“ est avant tout la levée de cette contradiction.)

Ainsi donc, dans le premier exemple cité plus haut, un imparfait vaut, à la nuance près, un passé simple. Cette équivalence sémantique trouve son substrat physique dans la réalité neurolinguistique suivante : le passé simple et l'imparfait se touchent, le premier n'étant que la limite antérieure externe du second. C'est au voisinage de cette limite qu'une saisie d'imparfait équivaut, au plus près, à une saisie de passé simple.

Si la saisie a lieu à une certaine distance de cette limite, on n'aura plus des imparfaits valant des passés simples, mais des imparfaits valant des imparfaits : *Il prenait*

le thé à cinq heures „est loin de“ *Il prit le thé à cinq heures.* (On notera au passage que plus la distance est **grande** entre deux saisies consécutives, plus les significations sont distinctes. Quand la distance tend vers zéro, comme dans le premier couple d'exemples, la nuance est tenue. On parle alors souvent d'**effet de style**. Grande distance s'entend relativement; les grandeurs neurolinguistiques étant de l'ordre de l'infiniment petit.)

Dans *Oh! qu'il était joli ce petit chien-chien*, l'imparfait dit hypocoristique vaut le présent *il est*, comme cet imparfait dit de politesse: *Je voulais trois paires de draps* vaut le présent *je veux*. C'est dire que la saisie d'imparfait qui prend son départ à la limite de la saisie de passé simple, va jusqu'à la saisie du présent, c'est-à-dire jusqu'à la limite passé-futur. Ce que les exemples suivants corroborent à l'aide d'une autre équivalence.

Un peu plus le train déraillait (ce qui signifie *un peu plus le train aurait déraillé*), *Si je le savais je te le dirais* (qui se dit en français populaire ou dans la bouche des enfants *Si je le saurais je te le dirais*) indiquent que la saisie d'imparfait touche la Saisie de conditionnel; plus précisément, que la fin de la saisie d'imparfait est, à la limite, le début de la saisie de conditionnel puisqu'on a établi que le temps futur est engendré *après* le temps passé.

On voit que ce raisonnement implique ou fonde déjà l'hypothèse selon laquelle le conditionnel serait un temps futur de l'indicatif. Ce qui reste à vérifier plus ampement.

De la comparaison de *nous aimerons*, où une rupture est sentie entre le moment présent et le temps de l'action envisagée, avec *nous aimerions*, action future qui commence **dès à présent**, il ressort que les deux seules différences existant entre un conditionnel et un futur résident en ceci que l'un **pose** dans le futur un événement sans l'analyser en un avant et un après – le futur est donc une saisie „courte“, – alors que l'autre **suppose** le futur dont il exprime la durée virtuelle en intégrant la fraction future du présent. Le conditionnel, saisi avant le futur, est donc une saisie „longue“.

Que l'on se reporte à ce qui a été dit de l'opposition passé simple / imparfait et l'on verra que le conditionnel est au futur ce que l'imparfait est au passé simple; ce qui suffirait à démontrer que le conditionnel, élément à définir d'une proportion, est un indicatif puisque les trois autres éléments sont des indicatifs.

On poursuivra cette démonstration en faisant observer que la symétrie d'emploi existant entre imparfait et conditionnel est nécessairement la conséquence d'une symétrie de nature neurolinguistique.

Comme il existe des imparfaits valant:

- 1) des passés simples
- 2) des imparfaits
- 3) des présents
- 4) des conditionnels

...naissait Arthur Rimbaud
Il prenait le thé à cinq heures
Oh! comme il était joli...
Si je le savais...

il existe des conditionnels valant:

- | | |
|----------------------|---|
| 4) des imparfaits | Si je le saurais (populaire) |
| 3) des présents | Je voudrais trois paires de draps |
| 2) des conditionnels | Je te le dirais si... |
| 1) des futurs | Il viendrait s'asseoir, allumerait une cigarette et me regarderait. |

Ces diverses valeurs des éléments temporels qui ont été rappelées ici forment un ensemble clair et cohérent dès qu'on s'aperçoit qu'il implique les grandeurs et l'ordre neurolinguistiques qu'on a dégagés dans les pages qui précèdent et que schématisera la figure suivante:

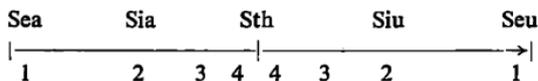


Fig. 2

Chiffres: se reporter au tableau comparatif ci-dessus.

—————: sens de l'opération de *génération* des éléments verbo-temporels.

Sea: Saisie externe antérieure: le passé simple.

Sia: Saisie interne ultérieure: l'imparfait.

Sth: Saisie théorique: le présent.

Siu: Saisie interne ultérieure: le conditionnel.

Seu: Saisie externe ultérieure: le futur.

C'est parce que l'imparfait et le conditionnel sont des saisies „longues“ comprises entre Sea et Seu (le passé simple et le futur) qu'ils peuvent avoir des valeurs multiples allant, à eux deux, du passé simple au futur en passant par le présent, lequel est, on l'aura compris, une synthèse de Sia et Siu opérée en Sth.

Le présent n'atteint jamais sa valeur théorique de limite et se compose toujours d'une parcelle de passé et d'une parcelle de futur. Si Sia et Siu sont pris presque intégralement, on obtient des présents dits d'habitude. Plus la saisie est proche de Sth, plus le présent est ponctuel. Si Siu, par exemple, domine, on a des présents futurisants du type: *oui, j'arrive* (alors qu'on n'a pas encore bougé).

Nota. Les noms des saisies n'ont pas été adoptés exclusivement pour l'analyse du temps. Ils sont issus de considérations plus générales valant pour l'analyse de tout point physique:

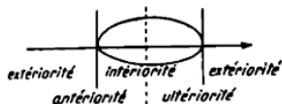


fig. 2 bis

On n'a pas voulu faire ici une étude exhaustive des emplois des cinq temps de l'indicatif, mais seulement, à l'aide des types fondamentaux, construire un modèle neurolinguistique de ces temps et plus précisément, dans cette première partie, déterminer leur ordre et leur grandeur au sein de l'opération génératrice de la notion de temps.

Pour plus de détails, on pourra se reporter à l'étude finement menée par P. Imbs: *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Klincksieck, 1960, où l'on verra que tous les emplois dont il est fait état s'analysent aisément à la lumière de la présente théorie.

B. Forme du mouvement neurolinguistique

L'ordre neurolinguistique reconstruit analytiquement, il reste à élucider deux points importants. Au niveau des réalités sémantiques, on ne s'est pas demandé ce qu'était l'opposition passé / futur, ni si on pouvait dégager une unité de signification dont chaque temps ne serait que la „modulation“. Ce qui conduit, sur le plan neurologique, à poser les questions suivantes: quel est le substrat physique de cette opposition sémantique et dans quel mouvement unique s'inscrivent les positions ci-dessus déterminées?

Quand on a parlé de *symétrie* (exemple: le conditionnel, temps [futur, est le symétrique de l'imparfait, temps passé), on a sous-entendu la nature neurolinguistique de cette opposition. Qui dit symétrie dit inversion. Sémantiquement, le futur est le contraire, l'inverse du passé. Or, selon le postulat neurolinguistique, cela signifie que cette inversion de „sens“ au niveau sémantique est issue d'une inversion de „sens“ au niveau physique. („Sens“ — ambiguïté¹ révélatrice; — signifie *signification* et/ou *direction*.) L'indicatif est donc, en seconde approximation, ce qui suit:

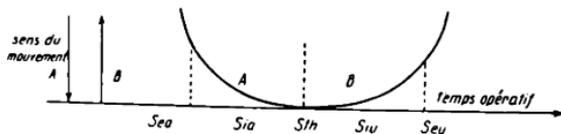


Fig. 3

A: passé, B: futur
Sea: le passé simple
Sia: l'imparfait

Sth: le présent
Siu: le conditionnel
Seu: le futur

Afin de dégager une unité sémantique capable de rendre compte de tous les éléments du système temporel, il convient — ce qui sera fait ici très succinctement — de situer l'indicatif dans l'ensemble de la „conjugaison“.

On décèle aisément l'existence de trois ensembles. Le premier est constitué d'éléments non conjugables: l'infinitif et les participes ou „mode quasi-nominal“; le second, constitué par des éléments conjugables ne pouvant généralement forcer ce

des propositions subordonnées, est appelé „mode subjonctif“; le troisième, constitué d'éléments conjugables pouvant former des propositions principales ou indépendantes, est le „mode indicatif“. Ces différences de statut ne sont que la manifestation d'une différence de définition de la notion de temps. Seule une définition parfaite, intégrale de la notion de temps permet à un élément temporel de se suffire à lui-même et d'être ainsi utilisable et conjugué dans une proposition indépendante. Une définition on ne peut plus imparfaite de la notion de temps interdit l'établissement de la relation espace-temps et ipso facto la possibilité d'une conjugaison personnelle.

Dans une optique neurolinguistique cela revient à dire que le mode quasi-nominal est le premier moment de l'opération génératrice de la notion de temps, notion alors non encore particularisée; le mode subjonctif, le second moment et le mode indicatif, le dernier; la notion de temps est alors particularisée au maximum. Un infinitif, un participe présent, un participe passé sont respectivement un futur, un présent, au présent, au futur: **il voulait partir, il veut partir, il vaudra partir**. Ainsi, du début à la fin de l'opération, on passe du général au particulier.

Au sein de l'indicatif, moment de particularisation maximale de la notion de temps, il y a inversion. Le futur est une généralisation de la notion de temps appliquée à ce qui n'est pas.

Qu'on prenne maintenant en considération les réalités suivantes: 1) au mode indicatif, troisième saisie de l'opération génératrice de la notion de temps, le futur (Siu Seu) est l'inverse du passé (Sea Sia); 2) au mode quasi-nominal, première saisie, participe passé et infinitif sont des inverses, puisque l'un est un passé et l'autre un futur; 3) futur, saisie III, et infinitif, saisie I, sont de même sens, l'infinitif étant un futur généralisé, et l'on aura reconstitué la forme obligée du mouvement neurolinguistique générateur de la notion de temps: un mouvement périodique, le seul qui puisse donner lieu, en toute cohérence, aux trois relations ci-dessus présentées.

Soit l'opération génératrice de la notion de temps:

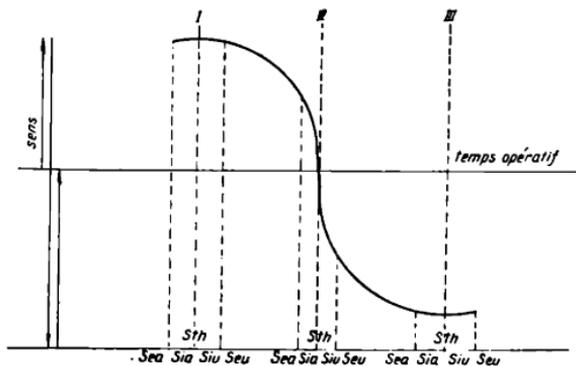


Fig. 4

Saisie I
Sia: infinitif
Sth: participe présent
Siu: participe passé

Saisie II
Sia: subj. passé
Sth: subj. présent

Saisie III
Se reporter à la
fig. 3.

On retrouvera sur cette sinusoïde les trois relations mentionnées plus haut et, par souci de vérification, on pourra remarquer par exemple que le participe passé (Siu) est bien de même sens que les passés de l'indicatif (Sea Sia); ce qui suffirait à démontrer la cohérence et la nécessité de ce modèle neurolinguistique.

Une parenthèse cependant. Ces quinze positions théoriquement possibles ne sont presque jamais toutes déclarées. Comme de nombreuses langues, le français ignore par exemple le subjonctif futur. L'opposition passé / futur est moins nette en saisie II qu'en saisie I ou III car, si les trois Sth sont bien des „présents“, Sth II n'est pas un lieu d'inversion de sens mais seulement un lieu d'inversion de vitesse. En deçà de Sth II la vitesse croît, au-delà elle décroît et redevient nulle en Sth III, moment de la saisie du présent de l'indicatif, temps zéro. (On notera au passage que les subjonctifs, ainsi que leurs homologues dans les autres systèmes, doivent leur tendance à disparaître au fait qu'ils avoisinent l'instant où le mouvement neurolinguistique atteint une vitesse maximale.)

Revenant à l'indicatif, la notion de vitesse du mouvement sinusoïdal va nous permettre de retrouver sur le plan temporel ce qu'on a établi sur le plan spatial. Le passé simple, saisie **courte**, est nécessairement une saisie de **courte** durée relativement à celle d'imparfait, saisie **longue**, puisque le passé simple se situe avant l'imparfait dans un mouvement de vitesse décroissante.

Après avoir déterminé la forme du mouvement neurolinguistique on peut aussi, mieux répondre à une objection qui consisterait à alléguer l'existence d'un passé simple dit gnomique pour refuter son antériorité sur l'imparfait. C'est bien effectivement l'imparfait qui touchant au présent et au conditionnel peut valoir ceux-ci, et si le passé simple a parfois une valeur de présent ou de futur, ce ne peut pas être parce qu'il entrerait en contact avec l'un et l'autre temps; c'est son antériorité sur l'imparfait qui, lui conférant une moindre particularisation (de Sth II à Sth III, la particularisation est proportionnelle à l'élongation du mouvement vibratoire qui ne sera maximale qu'en Sth III), le rend apte à la généralisation. D'une façon contradictoire, parce qu'il est de saisie courte (Se) et qu'il n'atteint pas le maximum de particularisation (Sia-Sth), le passé simple n'exprime pas la **durée** alors que par sa position en Sa il affirme que le procès a **eulieu**. Cette contradiction est responsable de la disparition du passé simple dans le langage parlé, mais lui permet, dans le langage écrit, d'avoir éventuellement une valeur gnomique: *Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.*

Aux yeux de la grammaire traditionnelle, le passé simple, l'imparfait, le présent, le conditionnel, le futur, — quand les grammairiens veulent bien considérer le conditionnel comme un des futurs de l'indicatif — sont cinq éléments dont le seul lien est de signifier une certaine définition de la notion de temps. A ce stade, si on arrive bien, par exemple, à opposer le passé simple à l'imparfait, on ne parvient jamais à définir l'un quelconque de ces éléments par rapport aux quatre autres.

Lorsque dans les analyses structurales on se propose cette fin, on n'y atteint que très rarement car on le fait à l'aide d'oppositions sémantiques du type complétude / incomplétude, duratif / non duratif, etc... qui s'arrêtent en deçà de la particule élémentaire de signification constituée par le couple généralité / particularité, le seul qui soit irréductible.

De la présente étude il ressort que les cas d'emploi d'un élément — qui ne sont que les latitudes permises par la définition neurolinguistique de cet élément — se ramènent à l'opposition sémantique fondamentale généralité / particularité issue, en dernière analyse, d'une réalité physique: les deux sens opposés d'un mouvement vibratoire. Le lecteur en fera aisément plus ample vérification en analysant lui-même les exemples présentés en II A comme autant de **quantifications** de la généralité ou de la particularité retenue dans la définition de la notion de temps.

Les cinq temps de l'indicatif (saisie III): Sea, Sia, Sth, Siu, Seu sont cinq moments de cette **variation** sinusoïdale de la généralité-particularité.

Avant d'analyser le lien qui unit la morphologie à la réalité neurolinguistique, il convient de dire brièvement pourquoi il n'a été, fait mention ici ni des temps dits composés, ni de l'impératif.

Contrairement à ce qu'on a pu croire généralement les oppositions *je pensai / j'eus pensé, je pensais / j'avais pensé, je pense / j'ai pensé*, etc... ne ressortissent pas au système du temps, mais à celui de l'aspect, puisque les deux termes de chaque opposition contiennent un seul et même temps. Quant à l'impératif, il n'est pas un moment de la génération des éléments temporels (le français utilise soit l'indicatif, soit le subjonctif pour le construire), mais un moment du mouvement qui génère l'interrogatif, l'affirmatif et le négatif.

III. ANALYSE SEMIOLOGIQUE

Il faut entendre ici par **sémiologie**, l'étude des rapports existant entre la définition neurolinguistique d'un élément, substrat physique du „signifié“, et son „signifiant“ phonique ou graphique.

Soit la fraction de la sinusoïde correspondant à la troisième saisie des éléments temporels (On la représentera verticalement pour plus de commodité et on fera fi-

gurer en face les formes d'un verbe du „1er groupe“ à la „3ème personne du singulier“.):

Sea passé simple		pensa
Sia imparfait		pensait
Sth présent	lieu d'inversion	pense
Siu conditionnel		penserait
Seu futur		pensera

On s'aperçoit alors que les désinences **traduisent** on ne peut plus parfaitement la réalité neurolinguistique.

Le passé simple et le futur sont deux **Se**: cette identité est déclarée par un **a**.

L'imparfait et le conditionnel sont deux **Si**: cette identité est déclarée par **ai**. **a** est plus court que **ai**: **Se** est une saisie courte, **Si** une saisie longue.

Le passé simple et l'imparfait sont deux **Sa**: cette identité est déclarée par l'absence de **er**.

Le conditionnel et le futur sont deux **Su**: cette identité est déclarée par la présence de **er**.

Par rapport au moment critique **Sth**, lieu d'inversion, **er** fait figure d'augment; il déclare l'augmentation de consommation d'énergie de **Sth** à **Seu**. De plus, il déclare que **Su III** est un mouvement de même sens que **Sa I**: ils sont tous les deux généralisants, l'un, **Su**, est le futur, l'autre, **Sa**, l'infinitif (se reporter page 141). C'est alors, par rapport à **Sth II**, **ai** ou **a** qui joue le rôle d'augment: la consommation d'énergie est minimale en **Sa III**, maximale en **Su I**.

Autrement dit, on voit que le futur est le symétrique du passé simple, le conditionnel le symétrique de l'imparfait par rapport à **Sth III**, que le futur est le symétrique de l'infinitif par rapport à **Sth II** et que le sens de l'opération est déclaré par l'augmentation morphologique, proportionnelle à l'augmentation d'énergie.

Le présent, seul à être en **e**, est le seul élément synthétique. Il faut peut-être noter toutefois qu'étant le premier au sein de l'indicatif à franchir **Sth III**, il porte un **e** comme les futurs, ultérieurs à **Sth III**.

Pourquoi cette traduction n'est-elle parfaite que pour les verbes en **er** aux „trois personnes du singulier“? **Traduire c'est trahir** ou mieux **traduttore traditore**. Dans l'acte de génération du langage, la réalité morphologique est seconde. Le problème est de traduire auditivement ou visuellement une réalité neurolinguistique primaire ni audible, ni visible. Le passage de la première réalité à la seconde donne nécessairement lieu à des phénomènes de distorsion et d'interférence.

En l'occurrence, dans la conjugaison des verbes, la traduction n'est parfaite que lorsque la définition neurolinguistique des temps et celle — non encore établie — des éléments lexicaux du verbe n'entrent pas en conflit. Aussi, les éléments temporels de l'indicatif, éléments les plus particularisants, ne seront-ils parfaitement traduits

que dans la classe des verbes contenant les éléments lexicaux les plus particularisants, à savoir les verbes en **er**, sauf **aller**. Cette traduction sera perturbée aux personnes dites du pluriel car, qu'ils s'agisse de **ils**, véritable pluriel, ou de **nous** et **vous**, sortes de pluriels internes, elles sont toutes les trois généralisantes.

Parce que Saussure a apporté une confusion certaine dans ce domaine on n'a que très rarement vu les relations qu'entretiennent le „signifié“ et le „signifiant“. Un exemple d'exception est fourni par l'article de R. Jakobson, repris dans **Problèmes du langage**, 1966, collection Diogène chez Gallimard. Il va dans le sens de la thèse ici soutenue, citant de nombreux cas où signifié et signifiant s'accordent. Ainsi, remarque l'auteur, dans nombre de langues — le phénomène inverse semble ne pas être attesté — „le signifiant du pluriel tend à répondre à la signification d'une augmentation numérique par un accroissement de la longueur de la forme“.

Des observations semblables deviennent courantes quand on a pour analyseur la théorie neurolinguistique ici présentée. Alors seulement prennent naissance des faits sémiologiques jusque là inaperçus. Pour les verbes en **er** (sauf **aller**), la morphologie des temps de l'indicatif en est un exemple magistral. Il importait de dire qu'il n'était pas un exemple isolé.

Méconnaître l'existence de ce phénomène de traduction sémiologique auquel le langage fait allusion dans l'expression: *Que VEUT dire ce mot?* pour *Que signifie ce mot?*, c'est faire du „signifiant“ un véritable „in-signifiant“, révélant par la même les contradictions de l'analyse saussurienne.

IV. EN GUISE DE CONCLUSION.

Si on a parlé de **théorie** neurolinguistique c'est, il convient de le souligner, parce que la sinusoïde construite inductivement à partir des emplois des temps de l'indicatif peut être appliquée à l'étude — dans diverses langues — d'autres systèmes: ceux du cas, de la personne, du genre, du nombre, de la voix, des aspects, etc... Où il s'avère que cette sinusoïde est bien la représentation, en première approximation, d'une réalité neurolinguistique, substrat matériel des éléments de signification grammaticaux. Il resterait à montrer que les éléments lexicaux sont passibles de la même analyse et que cette sinusoïde régit également la structure des éléments morphologiques pour approfondir tout simplement, d'une manière très sensible, notre connaissance de l'acte de langage.

Si l'on juge de la validité d'une théorie à l'étendue de son champ d'action, l'étude menée ici ne permettra que de mesurer son efficacité et sa cohérence dans un champ d'application restreint. Mais on pourra, dès à présent, en souligner la validité en appréciant les liens épistémologiques qu'elle entretient avec des théories voisines.

On notera, en premier lieu, que la neurolinguistique analytique qui vise à reconstituer les opérations assises au départ de tout acte de langage et les grammai-

res génératives qui se donnent pour fin la construction d'automates capables d'engendrer les phrases d'une langue ont un commun point de vue: poser les problèmes linguistiques en termes de génération.

La neurolinguistique, comme le font en France MM. Greimas et Pottier (à l'aide, eux, de l'outil analytique nommé sème) recherche la **structure des éléments sémantiques**, préoccupation relativement récente pour la linguistique structurale qui s'est d'abord, en règle générale, limitée à la phonologie.

La présente théorie donne de l'analyse sémantique, qui est qualitative, une version **quantitative**. Elle introduit la quantité comme élément de définition interne des unités de signification. Elle est appelée à modifier la position de la linguistique quantitative telle qu'elle est actuellement pratiquée, statistique et théorie de l'information situant tardivement la quantité au terme de l'acte de langage.

Si la grammaire générative a partie liée avec la mathématique, la neurolinguistique a partie liée avec la **neurologie**. En France, la rencontre de la linguistique structurale et de la neurologie s'est opérée sous la conduite de J. Dubois. On a ainsi ouvert la voie à une neurolinguistique expérimentale, étudiant principalement pour l'instant la pathologie du langage. La neurolinguistique analytique est comme un pendant théorique de cette dernière direction de recherche, mais il est évident qu'elle appelle sa propre vérification expérimentale à l'aide de moyens suffisamment fins, capables de mesurer de très faibles différences de consommation d'énergie.

Cette confrontation, bien que très rapide, met en lumière l'existence de liens de parenté unissant la neurolinguistique analytique aux autres recherches contemporaines. Ces liens de parenté pourraient tout simplement être le fait d'emprunts. La neurolinguistique analytique, née en 1962, aurait pu être l'héritière des autres courants, en faire la synthèse et se présenter ainsi comme une linguistique générative, sémantique, structurale, quantitative et neurologique. Or, et ceci est capital sur le plan épistémologique, il n'en est rien. Ces liens de parenté sont à vrai dire des points de convergence. La neurolinguistique analytique est entièrement issue de la psychosystématique de G. Guillaume et ne doit rien aux autres démarches. Aussi bien, ces points de convergence soulignent-ils la validité de la présente théorie; ils disent, de plus, l'extrême fécondité de l'analyse guillaumienne, laquelle portait en germe, dès 1919, tous les développements linguistiques actuels.

Bibliographie

- GUSTAVE GUILLAUME Temps et Verbe, réédité en 1965 chez Champion. Langage et science du langage, 1964, Nizet — P.U.L.
Langages n°7, septembre 1967, Didier — Larousse: deux articles sur la linguistique guillaumienne et une bibliographie.
- P. IMBS L'emploi des temps verbaux en français moderne, 1960, Klincksieck.

- B. JAKOBSON** **Problèmes du langage**, collection Diogène, 1966, Gallimard: un article (passage cité: page 30).
- N. CHOMSKY** **Langages** n°4, décembre 1966, Didier—Larousse: deux articles, une bibliographie et une introduction.
- A. J. GREIMAS** **Sémantique structurale**, 1966, Larousse.
- B. POTTIER** **Présentation de la linguistique, fondements d'une théorie** (plus une bibliographie), 1967, Klincksieck.
- J. DUBOIS** **Langages** n°5, mars 1967, Didier—Larousse: deux articles.
- Vilniaus Valstybinis V. Kapsuko
universitetas
Prancūzų kalbos katedra
- Įteikta
1969 m. rugsėjo mėn.